

DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE



DALF C2 - Lettres et sciences humaines

Niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

NATURE DES ÉPREUVES	DURÉE	NOTE SUR
1 Compréhension et production orales Epreuve en trois parties : <ul style="list-style-type: none">• compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes)• développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document• débat avec le jury. <i>2 domaines au choix du candidat : lettres et sciences humaines, sciences</i>	<i>passation : 0 h 30 préparation : 1 h 00 après les 2 écoutes</i>	/50
2 Compréhension et production écrites Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.	3 h 30	/50

Seuil de réussite pour obtenir le diplôme : 50/100

Note minimale requise par épreuve : 10/50

Durée totale des épreuves collectives : 3 h 30

NOTE TOTALE :

/100

TP9202318AM

CODE CANDIDAT :

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	-	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------



Volet à rabattre pour préserver l'anonymat du candidat

Nom : _____ Prénom : _____

1

Compréhension et production orales

50 points

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 15 minutes environ.

Vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Vous êtes invité(e)s à prendre des notes.

Vous aurez ensuite 3 minutes de pause.

Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.

Vous aurez alors 1 h 00 pour préparer votre intervention. Cette intervention se fera en 3 parties :

- présentation du contenu du document sonore
- développement personnel à partir de la problématique exposée dans la consigne
- débat avec le jury.

1 MONOLOGUE SUIVI : PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Vous devez présenter, en cinq minutes environ, le contenu du document. Vous aurez soin de reprendre l'ensemble des informations et points de vue exprimés. Vous organiserez votre présentation selon une structure logique et efficace qui facilitera l'écoute pour le destinataire.

2 MONOLOGUE SUIVI : POINT DE VUE ARGUMENTÉ

Vous présenterez votre point de vue sur le thème suivant, en une dizaine de minutes.

« Comment envisagez-vous les relations entre santé et alimentation ? »

Vous aurez soin d'organiser votre discours de manière élaborée et fluide avec une structure logique et efficace qui aidera le destinataire à remarquer les points importants.

3 EXERCICE EN INTERACTION : DÉBAT

Dans cette partie, vous débattrez avec le jury. Vous serez amené(e) à défendre, nuancer, préciser votre point de vue et à réagir aux propos de votre interlocuteur.

Ce document doit être joint à la copie du candidat qui peut en prendre connaissance.

LE RESPONSABLE DE LA CORRECTION DE CETTE ÉPREUVE EST NÉANMOINS LA SEULE PERSONNE HABILITÉE À LE REMPLIR.

Grille d'évaluation de la production orale C2

1 Monologue suivi : PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Peut introduire et clore sa présentation avec naturel et pertinence.	0	1	2						
Peut restituer l'ensemble des informations importantes et des points de vue exprimés sans les altérer (règle d'objectivité, fidélité et précision).	0	1	2	3	4	5	6	7	
Peut organiser son discours selon une structure logique et efficace qui facilitera l'écoute pour le destinataire.	0	1	2	3					

2 Monologue suivi : PRÉSENTATION D'UN POINT DE VUE ARGUMENTÉ

Peut élaborer une réflexion personnelle en s'appuyant sur des arguments principaux et secondaires et sur des exemples pertinents.	0	1	2	3	4
Peut produire un discours élaboré, limpide, et fluide avec une structure logique efficace qui aide le destinataire à remarquer les points importants.	0	1	2	3	

3 Exercice en interaction : DÉBAT

Peut facilement préciser et nuancer sa position en répondant aux questions, commentaires et contre-arguments.	0	1	2	3	4
Peut faciliter le développement de la discussion en recentrant ou élargissant le débat, en rebondissant sur les propos de l'interlocuteur.	0	1	2	3	

POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE

Lexique (étendue et maîtrise) Possède un vaste répertoire lexical lui autorisant une grande souplesse pour reformuler ou nuancer des idées. Utilisation constamment appropriée du vocabulaire.	0	1	2	3	4	5	6	7	8		
Morphosyntaxe Maintient un haut degré de correction grammaticale, même lorsque l'attention se porte ailleurs. Fait preuve d'une grande souplesse dans les constructions utilisées lui permettant de nuancer, de préciser, de modaliser.	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Maîtrise du système phonologique A acquis une intonation et une prononciation claire et naturelles. Peut varier l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens et/ou mobiliser l'attention de l'interlocuteur.	0	1	2	3	4	5	6				

NOM DU CANDIDAT :

CODE CANDIDAT :

						-						
--	--	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--	--

TOTAL sur 50 :

--	--	--	--	--	--

2

Compréhension et production écrite

50 points

Lisez les documents suivants.

DOSSIER : FAUT-IL AVOIR PEUR D'UNE SOCIÉTÉ DE SENIORS ?

DOCUMENT 1

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La société française continue à vieillir. Conséquence du recul de la fécondité, puis d'une plus grande longévité, le vieillissement de la population se manifeste par une élévation de l'âge moyen, qui est passé de 32,4 ans en 1901 à 39,5 ans en 2005, augmentant de sept années en un peu plus d'un siècle. L'âge médian, qui divise la population en deux parties de même effectif, en est un autre témoin : il frôlait les 38 ans en 2001 (32,8 ans en 1982).

Le vieillissement démographique ne se définit pas seulement par l'importance numérique des personnes âgées, mais plus précisément par l'écart entre leur nombre et celui du restant de la population, en particulier des plus jeunes. Ainsi, la proportion des personnes âgées d'au moins 65 ans (âge conventionnel d'entrée dans la vieillesse généralement retenu par les démographes) s'accroît régulièrement depuis vingt-cinq ans, pendant que la proportion des moins de 20 ans, elle, s'amenuise.

En 2005, les 65 ans et plus représentent 16,2 % de l'ensemble de la population au lieu de 14 % en 1980. Au cours de la même période, la proportion des jeunes de moins de 20 ans est tombée à 25,2 % contre 30,4 %. La France occupe en Occident une position intermédiaire entre des pays comme l'Italie, dont la population vieillit plus rapidement, et des pays comme les États-Unis, où se conjuguent une fécondité légèrement supérieure et un apport migratoire plus important. Le niveau relativement élevé de fécondité en France (1,90 enfant par femme, l'un des plus forts indicateurs de fécondité d'Europe) y compense les effets de la diminution de la mortalité. De la sorte, si la proportion de 65 ans

et plus y dépasse largement la moyenne nord-américaine (située en dessous de 13 %), elle avoisine la moyenne européenne de 16,5 % (17 % pour l'Europe des 15).

Dans ces pays, c'est la baisse de la mortalité aux âges avancés qui, aujourd'hui, contribue principalement au vieillissement démographique. L'espérance de vie à la naissance a beaucoup augmenté depuis 1950 : elle était alors de 63,4 ans pour les hommes et de 69,2 ans pour les femmes.

En 2004, un garçon né en France peut espérer vivre en moyenne 76,7 ans et une fille 83,8 ans. La durée moyenne de vie, hommes et femmes réunis, a ainsi progressé d'environ 14 ans en l'espace de cinq décennies, pour franchir le seuil de 80 ans en 2004. Le vieillissement de la population résultant de l'allongement de la vie ne peut dès à présent que s'accroître avec l'arrivée à la soixantaine des générations nombreuses du *baby-boom* (nées à partir de 1945).

L'Insee prévoit que le nombre de personnes âgées d'au moins 65 ans doublera en France au cours des prochaines décennies, pour s'établir aux alentours de 18,7 millions en 2050. Le nombre de personnes âgées de 75 ans et plus s'élèverait à 11,6 millions, dont 4,8 millions de personnes âgées de 85 ans et plus, soit des effectifs multipliés respectivement par trois et par quatre. La part des personnes âgées dans l'ensemble de la population dépasserait alors celle des jeunes.

Cette estimation ne rend compte que d'un scénario de projections parmi d'autres, qualifié de central parce qu'il prolonge les tendances récemment observées en matière de fécondité, de mortalité et de migration. A chacune des trois composantes de l'évolution d'une population (les

naissances, les décès et les flux migratoires) sont appliquées une hypothèse basse, une hypothèse centrale et une hypothèse haute. La combinaison de ces différentes hypothèses aboutit à une vingtaine de scénarios, certes plus ou moins probables, mais néanmoins envisagés, et qui font varier les effectifs de plusieurs millions. Généralement, sont retenus le scénario central ainsi que les cinq scénarios principaux, dans lesquels l'hypothèse d'une seule composante s'écarte de la tendance (il s'agit des scénarios « fécondité haute », « fécondité basse », « mortalité haute », « mortalité basse » et « migrations hautes »).

Donc, à supposer, d'une part, que la baisse de la mortalité et le niveau moyen de fécondité observés ces dernières années en France se poursuivent au même rythme au cours du demi-siècle à venir et, d'autre part, que le solde migratoire se maintienne à 50 000 personnes supplémentaires par an, alors la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population globale approcherait 30 % en 2050. Les projections démographiques reposent ainsi largement sur le présupposé de la constance des facteurs considérés.

Il est tentant de trop en faire dire à un exercice qui consiste strictement à prolonger selon plusieurs hypothèses les données actuelles dans un avenir plus ou moins lointain. De telles estimations n'indiquent en rien la façon dont les populations futures vieilliront, ni le type de société dans laquelle elles vieilliront. Si l'expansion démographique des personnes âgées est un fait indéniable et irréversible, les implications de ce phénomène inédit sont sujettes à polémique.

Les critiques alarmistes voient dans le déséquilibre annoncé entre actifs et inactifs les prémices d'une perte de productivité et de conflits intergénérationnels, voire du déclin de la population. Des analyses plus optimistes font en revanche valoir l'impact décisif que peuvent avoir les politiques sociales et l'évolution de certains comportements spécialement en matière d'activité. Selon la belle formule du sociologue canadien David Cheal, « *la démographie n'est pas un destin* ».

Le vieillissement d'une société recouvre des enjeux éminemment politiques. L'importance numérique des personnes âgées influence-t-elle sur les choix sociaux et sur la vie démocratique ? Assisterait-on à l'émergence d'une nouvelle force politique ouvrant la voie à une gérontocratie ? Dans la plupart des pays occidentaux, le poids électoral croissant des aînés et leur propension

à voter davantage que le reste de la population incitent à parler d'un « pouvoir gris », en référence à l'action de ce groupe pour la défense de ses propres intérêts au sein du débat sur la politique de la vieillesse. Le sociologue français Jean-Philippe Viriot Durandal a examiné les organisations de retraités depuis la moitié des années 90. Il a identifié la variété de leur pouvoir de pression, des activités de veille et d'informations à la création de partis politiques, en passant par les consignes de vote. L'impact de ces organisations sur les programmes politiques peut se traduire par une polarisation autour de la défense des retraites et des services de santé au détriment de mesures en faveur de la jeunesse et de la famille.

L'influence d'un vieil électorat associé au repli sur soi et au conservatisme peut s'exercer plus largement sur le plan culturel. Dans diverses études, les personnes âgées se disent plus sensibles aux thèmes de l'ordre et de l'autorité. Les sondages d'opinion, notamment ceux effectués à l'occasion des élections, mettent en évidence leur aspiration plus prononcée envers la sécurité (matérielle, physique et symbolique). Notons toutefois que l'insécurité était aussi la principale préoccupation des électeurs français de tout âge au moment de l'élection présidentielle de 2002.

En fait, la sensibilité aux idées conservatrices est imputée au fait de vieillir alors qu'elle résulterait en partie d'effets de génération et de structuration sociologique, susceptibles donc d'évoluer. Le positionnement plus à droite des électeurs âgés ne serait pas, du moins en France, immuable. On ignore quel comportement électoral auront les générations vieillissantes du baby-boom, marquées dans leur jeunesse par les événements de 1968, comprenant davantage de salariés et moins d'agriculteurs, ayant vécu l'accès des femmes au travail, etc.

De plus, J.-P. Viriot Durandal nuance la réelle portée de l'action politique des personnes âgées. Ce n'est pas forcément la puissance numérique qui fait la force d'un groupe, mais bien davantage sa capacité à se mobiliser. Or le sociologue met en doute la cohérence identitaire d'un tel groupe que seuls l'âge et le statut réunissent, et qui se révèle politiquement et socialement très hétéroclite. Plutôt que de s'inquiéter de la volonté de participation des aînés aux décisions, il est temps de réfléchir au rapport que la société entretient avec l'avancée en âge.

Revue *Sciences Humaines*, Sandy Torres, août 2005

DOCUMENT 2

LE « POPY-BOOM » NE RALENTIRA PAS LA CONSOMMATION

Faut-il avoir peur des effets du vieillissement de la population française sur le dynamisme de l'Hexagone ? Les démographes ont tendance à en attendre une catastrophe inévitable en matière de retraite et de vitalité sociétale : seuls les jeunes seraient porteurs d'avenir, de consommation et de développement. Ces alarmes n'entraînent pas la conviction des économistes et des statisticiens qui jugent le futur plus riche de potentialités que la pyramide des âges ne le fait croire à la sensibilité commune.

Il est exact que le vieillissement modifie le comportement. Jean-Michel Hourriez, responsable de la division revenus et patrimoine des ménages à l'Insee, résume cette évolution dans le domaine de la consommation en affirmant que « les dépenses qui décroissent avec l'âge sont celles qui sont tournées vers l'extérieur et celles qui croissent sont tournées vers l'intérieur ». Avec l'âge, nous consommons plus de prestations de santé, de services à domicile, de chauffage, de télévision et de magazines et moins de voitures, de déplacements et de loisirs. (...)

Les seniors sont aussi plus riches que le reste de la population. Selon l'Insee et le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des modes de vie (Credoc), le niveau de vie des moins de 50 ans est de 20% supérieur à celui des plus de 50 ans. Autant dire que, même s'ils consomment 5 % de moins que leurs cadets, comme l'estime Robert Rochefort, directeur du Credoc, cela ne devrait pas se traduire par des bouleversements.

Il conteste d'ailleurs les prévisions des Casandre qui annoncent l'impossibilité de maintenir, dans les quinze ans, le niveau des retraites. « Ce qui compte, affirme-t-il, ce sont les revenus des ménages, et ceux-ci vont progresser de 10 % à 15 % dans les prochaines années, car les classes qui arrivent à l'âge de la retraite seront composées de ménages dans lesquels les femmes jouiront d'une pension plus complète. Même si l'homme voit sa retraite reculer de l'indice 100 aujourd'hui à l'indice 80, sa compagne profitera d'une pension à l'indice 60 au lieu de 20. Au total, le couple profitera d'un revenu 140 au lieu de 120. Ce n'est donc pas parce qu'on aura du mal à payer les retraites en l'an 2010 que les revenus des retraités ne vont pas continuer à progresser. » (...)

Jean-Paul Tréguer est intarissable sur le potentiel des plus de 50 ans. « Ils représentent 50 % du

marché des produits de beauté, 45 % de celui des voitures neuves et 60 % du tourisme organisé, s'exclame-t-il. Aux Etats-Unis, l'un des plus gros tirages de la presse magazine avec 22,6 millions d'exemplaires est Modern Maturity, de l'association des retraités AARP, dont le slogan est : la vie avant 50 ans est juste un échauffement... »

Selon lui, le vieillissement sera « énormément » créateur de richesses « parce qu'il va falloir redessiner un monde conçu pour des yeux, des oreilles, des corps jeunes ». Les quais des gares devront être rehaussés, les planchers des bus abaissés. On devra revoir les baignoires malaisées, les bouchons des bouteilles difficiles à ouvrir, les signaux d'alarme qui ne comportent pas assez de sons graves ou les sièges des voitures. Si l'on ne fait rien, avertit Jean-Paul Tréguer, « on risque d'engendrer exclusion et souffrance ».

Quant à Robert Rochefort, il s'attend que les retraités deviennent « les passeurs » vers une société entrepreneuriale. « Beaucoup de jeunes chercheront à s'installer à leur compte, explique-t-il. Ils trouveront les fonds auprès de leurs parents et de leurs grands-parents. Les retraités ont des capitaux, de l'expérience et du temps : ils peuvent devenir les accoucheurs d'une société postsalariale. » « De toutes les façons, dit Anne-Marie Guillemard, professeur de sociologie à Paris-V, il va falloir que les pouvoirs publics et les entreprises prennent en compte le vieillissement de la main-d'oeuvre, car si elles continuent à faire du "jeunisme" et à mettre à la retraite les plus de 55 ans, il n'y aura bientôt pas d'autre solution que l'immigration pour maintenir la production. » Selon elle, le remède consiste en un allongement de la carrière, ce qui implique une adaptation des postes de travail, et surtout une formation maintenue au-delà de 40 ans, âge à partir duquel les entreprises rechignent à former leur personnel. « Tous les pays développés sont concernés par le phénomène, souligne Anne-Marie Guillemard, mais la France est en retard, car le Japon subventionne déjà les salariés de plus de 50 ans demeurant au travail, et les grands magasins britanniques conservent des vendeurs âgés qui rassurent une clientèle vieillissante et qui sont plus fiables et moins absents que les jeunes... »

Alain Faujas, *Le Monde*

EXERCICE 1**8 points**

Dans le cadre d'une revue de presse pour un journal universitaire, vous présenterez le premier texte en en dégageant le thème principal, les différentes idées présentées, la façon dont l'auteur les met en relation, ainsi que la conclusion à laquelle il parvient. (200 mots environ)

EXERCICE 2**17 points**

Vous rédigerez un éditorial d'environ 500 mots pour une revue francophone dans lequel vous exprimez votre point de vue sur le thème suivant :

« L'avenir appartient-il aux jeunes ? Le vieillissement de la population doit-il nécessairement être considéré comme un handicap ? »

(500 mots)

Vous écrirez un texte argumenté, structuré et fluide **dans le style requis par ce type d'article**. Ne paraphrasez pas les textes proposés. Attention ! Un haut niveau de correction lexicale, grammaticale et orthographique est demandé. Vous devrez également faire preuve d'une étendue lexicale et d'un registre de langue appropriés au type de texte demandé.

L'usage de dictionnaires monolingues français/français est autorisé.

EXERCICE 1

A series of horizontal dotted lines for writing, spanning the width of the page.

EXERCICE 2

[Lined area for writing, consisting of multiple horizontal dotted lines]

Ce document doit être joint à la copie du candidat qui peut en prendre connaissance.

LE RESPONSABLE DE LA CORRECTION DE CETTE ÉPREUVE EST NÉANMOINS LA SEULE PERSONNE HABILITÉE À LE REMPLIR.

Grille d'évaluation de la production écrite C2

EXERCICE 1

8 points

Respect de la consigne Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5							
Capacité à dégager l'essentiel du texte Peut dégager le thème principal, les idées présentées et la conclusion.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3		
Capacité à identifier l'articulation des idées Peut repérer et restituer la manière dont les idées s'enchaînent.	0	0.5	1	1.5					
Compétence linguistique Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Degré d'élaboration des phrases Maîtrise de l'ensemble des constructions.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3		

EXERCICE 2

17 points

Respect de la consigne Respecte la situation et le type de production demandée. Respecte la consigne de longueur indiquée.	0	0.5	1	1.5									
Capacité à produire un article sur un sujet complexe Peut poser une problématique et en donner une appréciation critique en adaptant son style au type d'écrit demandé.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5		
Cohérence et cohésion Peut produire un texte élaboré, limpide et fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. Mise en page, paragraphes et ponctuation sont logiques et facilitants.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5					

COMPÉTENCE LEXICALE / ORTHOGRAPHE LEXICALE

Étendue du vocabulaire Dispose d'un vaste répertoire lexical d'expressions idiomatiques et courantes. Maîtrise du vocabulaire Utilise de façon appropriée et correcte le vocabulaire. Maîtrise de l'orthographe L'orthographe est exacte à l'exception de quelques lapsus.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5					
--	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	--	--	--	--	--

COMPÉTENCE GRAMMATICALE/ORTHOGRAPHE GRAMMATICALE

Maintient constamment un haut degré de correction. Les erreurs sont rares et difficiles à repérer. Degré d'élaboration des phrases Maîtrise de l'ensemble des constructions.	0	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5					
---	---	-----	---	-----	---	-----	---	-----	--	--	--	--	--

TOTAL : / 25 x 2 = / 50